

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1081>



# En octobre, 2 stages

## SNES-FSU 89

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Stages de l'année scolaire 2005-2006 -



Publication date: octobre 2005

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le jeudi 20 octobre 2005 à Auxerre :

## « Rôles et actions des élus et délégués du personnel SNES-FSU »

Ce stage s'adresse aux adhérents du SNES qui souhaiteraient participer davantage à l'action du SNES dans leur établissement et/ou prendre une part active à la campagne des élections professionnelles de décembre 2005. Il permettra d'inventorier et d'expliquer ce que font les militants du SNES dans les différentes instances où ils siègent et comment ils interviennent au service des collègues et de la profession. Ce stage sera aussi l'occasion de **rencontrer Claudie Martens, co-secrétaire générale du SNES**, responsable, entre autres, des publications (US, courriers de S1, mémentos, ...), puisque c'est elle qui viendra l'animer.



Le vendredi 21 octobre 2005 à Joigny :

## « Evolution de la diversité des publics scolaires »

Ce stage s'adresse à tous les collègues, syndiqués ou non. Animé par **un collègue de SES, Christophe Helou, chercheur en sociologie à l'INRP**, ce stage fera le point et ouvrira le débat sur la difficulté à enseigner face à des publics de plus en plus « résistants » à l'emprise scolaire et critiques à l'égard des enseignants.

L'enjeu central pour notre profession est en effet de s'adapter à cette résistance et à cette critique qui ne sont pas réversibles ; mais les enseignants, souvent seuls dans cette tâche et trop peu appuyés par leur administration, le vivent principalement comme une difficulté au travail qui cristallise les difficultés du métier.

Après l'intervention de Christophe Hélou (« *brillante* » selon les collègues de l'académie de Créteil qui ont participé aux stages qu'il a animés l'an dernier chez eux), les participants pourront travailler sur des cas et des situations afin de confronter leurs postures.

**Attention !!!** Il faut déposer votre demande d'autorisation d'absence pour participation à un stage syndical au moins un mois avant la tenue du stage !!!

Le correspondant SNES de votre établissement a reçu un modèle de demande d'autorisation d'absence et la fiche d'inscription à renvoyer à la section départementale du SNES. **Demandez-lui de vous donner la photocopie de ces documents.**



